



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2023/5cde-5b9d

de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques

à l'attention de :

**POINT Angelique
13 allée des lièvres
45290 Boismorand**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **POINT** - Prénom : **Angelique** - né(e) le : 28/03/1987 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 23/04/2023
- Session n° 1950 organisée à 45000 Orléans, région Centre-Val de Loire

par :

Cfora_Canispirit
1147, chemin eslayas
64300 Orthez

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « **Chien** »
- « **Chat** »

	Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF
Fait le : 02/06/2023	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pour la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Centre-Val de Loire Le chef du service régional de la formation et du développement
à : Orléans Cedex 1	
	
 Benoit BELLET	

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime